

Retour des règles de stationnement hivernal



Saint-Constant, le 21 novembre 2017 – Cet hiver encore, la Ville de Saint-Constant offre à ses citoyens la possibilité de stationner sur la voie publique, sauf lors des opérations de déneigement et/ou de déglçage pendant la saison hivernale, entre minuit et 7 h.

Pour une deuxième année, Saint-Constant fait preuve d'initiative en permettant le stationnement de nuit sur la voie publique entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} avril. Les citoyens ont la responsabilité de s'informer afin de savoir si une opération de déneigement et/ou de déglçage est prévue en consultant **quotidiennement dès 17 h le saint-constant.ca** ou en téléphonant à la ligne **INFO-DÉNEIGEMENT au 450 638-2010**.

Il est de plus possible de s'informer via la page Facebook de la Ville de Saint-Constant ou encore en adhérant à l'application mobile [B-CITI](#). Cette application permettra d'envoyer aux abonnés des notifications à ce sujet directement sur leur téléphone intelligent ou sur leur tablette.

« Nous avons été la première municipalité de la MRC du Roussillon à adopter cette réglementation en 2016. Compte tenu des commentaires positifs de nos citoyens et comme nous n'avons pas eu de problèmes majeurs, nous sommes heureux de reconduire cette mesure cet hiver », ajoute le maire Jean-Claude Boyer.

Concours B-CITI Saint-Constant

Jusqu'au 7 décembre, faites d'une pierre deux coups : inscrivez-vous au portail citoyen [B-CITI Saint-Constant](#) et courez la chance de gagner un IPAD ! Pour participer, vous devez être résident de Saint-Constant et vous inscrire au portail B-CITI. Une inscription au portail vous donne droit à une participation au tirage. En répondant au sondage, vous aurez droit à une participation supplémentaire. Une fois inscrit, les utilisateurs doivent s'inscrire aux avis et sélectionner *Info-déneigement* afin de recevoir une notification lors du début et de la fin des opérations de déneigement et/ou de déglçage.

- 30 -

Source :

Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460 / communication@saint-constant.ca